



Non renouvellement permis après visite médicale

Par **pierrena**, le **22/04/2010 à 19:33**

Bonjour,rnrnJ'ai été contrôlé positif pour alcoolémie et ai eu une suspension de permis de 45 jours. Passé ces 45 jours j'ai passé une visite médicale et ils ont refusé de me rendre le permis pour gamma gt trop élevé et demandé de revenir plus tard (sans me donner de délai). Est-ce légal ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **22/04/2010 à 23:17**

Bonjour,rnrnRéponse : OUI et c'est à ça que sert la commission médicale. Donc, pour récupérer votre permis :rn1 - vous devez cesser totalement l'alcool,rn2 - vous vous faites aider par une association ou vous suivez une cure de désintoxication,rn3 - vous passez de nouvelles analyses lesquelles doivent avoir fait descendre le taux de gamma GT à un niveau compatible.rnPas vraiment d'autres choix.